



CPTS du Grand Arras

Santé vous prêt !



CPTS DU GRAND ARRAS

Adhésion CPTS du Grand Arras pour l'année 2022

Association de Coordination Professionnelle Territoriale de Santé soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Le bulletin est à remplir lors de votre première adhésion

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association **CPTS du Grand Arras**.

A ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition sur demande. J'ai pris note des droits et devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

L'envoi du bulletin d'adhésion via ce site vaut pour signature.

La cotisation 2021 est payable par virement ou par chèque.

Merci de bien vouloir remplir puis envoyer votre bulletin d'adhésion en ligne. Vous aurez ensuite la possibilité de payer votre cotisation 2021 en ligne ou par chèque.



Bulletin d'adhésion

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Nom +/- Nom de jeune fille *

Prénom *

Date de naissance *

Profession libérale (question obligatoire) *

Remplaçant ?

Adresse professionnelle *

Code postal *

Ville *

Communes d'activité ?

Nous vous rappelons que pour adhérer à l'association, vous devez pratiquer dans le territoire défini de la CPTS

(Téléphone *)

E-mail *

Numéro ADELI ou Numéro RPPS *

J'accepte que ces informations soient transmises aux instances et/ou partenaires de la CPTS dans le cadre de l'application de ses missions.